

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien réparateur en marine de plaisance

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	1/40

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type.....	6
Fiche emploi type	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	15
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	35
Glossaire du REAC	37

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	3/40

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre a été créé en 1991 et ré homologué en 1997 et 2000.

Il a été successivement :

- révisé en juin 2004 sous l'intitulé « mécanicien(ne) réparateur(rice) de matériel nautique», sur la base de 5 activités ;
- révisé en mai 2007 sur la base de 4 activités, et son intitulé modifié en "mécanicien réparateur en marine de plaisance" ;
- révisé en juin 2012, pour une durée de 5 ans, sur la base de 3 activités,
- prorogé en juin 2017 de six mois ;
- révisé en décembre 2017, pour une durée de 3 ans sur la base de 3 activités.

Le titre est proposé à la révision, sous le même intitulé et sur la base de 3 activités et de 10 compétences.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Lors de la précédente révision, le titre avait été validé pour une durée de 3 ans afin de mesurer l'impact du numérique et des motorisations hybrides et électriques sur l'emploi.

Le travail de veille continue, les échanges avec la fédération des industries nautique et l'enquête menée à l'automne 2019 auprès d'une vingtaine d'entreprises du secteur (dont 5 plus spécialisées dans les motorisations marines) nous amène à proposer les référentiels inchangés.

Les réponses des entreprises ont permis de vérifier que les évolutions réalisées lors de la dernière révision (en 2017) étaient toujours d'actualité.

La révision du titre professionnel intervient dans un contexte économique de reprise avérée de l'activité toujours tirée par le secteur de la construction de bateaux de plaisance en constante progression depuis 2012. Les chantiers de maintenance des bateaux de plaisance et les motoristes progressent eux aussi mais de manière beaucoup plus modeste.

L'analyse de la veille, des échanges avec la fédération des industries nautiques et des résultats de cette enquête permet de vérifier :

- que les compétences de l'emploi n'évoluent pas de manière significative et notamment dans le domaine du numérique ;
- que les savoir-faire communs aux emplois d'agents de maintenance et de mécaniciens réparateur subsistent ;
- que les motorisations électriques et hybrides ne se développent pas de manière significative dans le secteur de la navigation de plaisance.

Liste des activités

Ancien TP : Mécanicien réparateur en marine de plaisance

Activités :

- Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
- Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

Nouveau TP : Mécanicien réparateur en marine de plaisance

Activités :

- Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
- Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
- Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	5/40

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance	1	Manutentionner des bateaux de plaisance
		2	Entretien des œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
		3	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
		4	Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
2	Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance	5	Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
		6	Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
		7	Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance
3	Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance	8	Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
		9	Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance
		10	Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	6/40

FICHE EMPLOI TYPE

Mécanicien réparateur en marine de plaisance

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le mécanicien réparateur en marine de plaisance assure la maintenance des organes de propulsion des bateaux de plaisance maritimes (bateaux à moteurs, voiliers) et fluviaux (péniches).

Ses missions principales consistent à poser et installer dans des bateaux de plaisance, des moteurs thermiques "hors-bord" ou "in-bord" et des équipements de bord (appareils de servitude ou d'aide à la navigation) dont il effectue les réglages de mise en service.

Il réalise les opérations d'entretien, de dépannage et de réparation des organes de propulsion.

Il assure un premier niveau de maintenance sur les équipements de bord (entretien d'un circuit d'éclairage, d'un guindeau, d'une direction hydraulique).

Il participe aux opérations de manutention des bateaux sur terre ou à flot.

L'évolution des motorisations l'amènera à installer, et maintenir des motorisations électriques ou hybrides.

Ces motorisations se développent lentement dans le nautisme et restent pour l'instant confidentielles au niveau des ventes.

Le mécanicien réparateur en marine de plaisance intervient sur des bateaux à voiles ou à moteur.

Il installe, entretient et répare des moteurs "hors-bord" essence 2 temps ou 4 temps d'environ 2 à 350 CV et des moteurs "in-bord" essence ou diesel à 4 temps d'environ 8 à 600CV.

Il entretient et répare des transmissions de type : embase de moteur hors-bord, ligne d'arbre, Z-drive, sail drive, IPS, ...

Les opérations doivent être réalisées conformément aux préconisations des constructeurs.

Il intervient dans le strict respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement en vigueur tout en respectant l'intégrité du bateau. Il est responsable des bateaux, outils, outillages et équipements qui lui sont confiés ainsi que de l'organisation et du rangement de son poste de travail.

Il peut être conduit à utiliser des engins de manutention, à manœuvrer des bateaux au moteur, à utiliser un véhicule routier pour se déplacer.

Pour la conduite des bateaux, véhicules et engins, il doit être en possession du permis ou de l'autorisation de conduite adapté au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, C, mention additionnelle 96) et doit respecter les réglementations de conduite.

Il réalise son activité seul, parfois au sein d'une équipe, sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou d'un chef d'atelier. Il peut être en contact avec la clientèle.

Il travaille généralement dans un atelier spécialisé dans la réparation et l'entretien de moteurs marins, dans un chantier naval de maintenance, parfois dans une entreprise de construction de bateaux de plaisance ou de location.

Son activité s'exerce en intérieur (atelier) ou à l'extérieur (aire de carénage ou à flot), sur des moteurs déposés ou embarqués.

Son activité s'exerce parfois en hauteur, dans des positions inconfortables. Il manipule des outils et des produits qui peuvent être dangereux. Il porte les équipements de protection individuelle adaptés.

En fonction de la période et de l'activité de l'entreprise il peut être amené à travailler le week-end, avec une forte amplitude journalière.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Les entreprises du secteur nautique spécialisées dans la vente de motorisations neuves ou d'occasion, la maintenance, la vente des bateaux de plaisance neufs ou d'occasion, et pour une moindre part chez les loueurs et les shipchandlers.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Mécanicien de bateaux de plaisance.

Mécanicien hors- bord ou in-bord.

Mécanicien de moteurs marins.

Mécanicien marine.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	7/40

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Division 240 : Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
Manutentionner des bateaux de plaisance
Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
2. Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance
3. Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance
Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance
Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

Compétences transversales de l'emploi

Organiser, préparer une action
Mettre en œuvre des modes opératoires
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Convention collective nationale des entreprises relevant de la navigation de plaisance du 31 mars 1979. Etendue par arrêté du 1er juin 1988 JORF 8 juin 1988.
Code(s) NSF :
252r--Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers

Fiche(s) Rome de rattachement

I1605 Mécanique de marine

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	8/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel en marine de plaisance réalise des interventions d'entretien périodique sur les œuvres vives, les œuvres mortes et le moteur d'un bateau. Il manutentionne un bateau à terre et le manœuvre à flot.

A partir d'un ordre de mission oral ou écrit, le professionnel en marine de plaisance intervient sur des bateaux à voiles ou à moteurs, jusqu'à environ 24 mètres de longueur pour :

- manœuvrer au port un bateau de plaisance (appareillage, accostage, amarrage, ...)
- déplacer le bateau sur le terre-plein, à l'aide d'une remorque (ber hydraulique, remorque de route...) et d'un véhicule tracteur (tracteur agricole, fourgon, 4x4, chariot élévateur...)
- disposer les sangles de levage au mieux du centre de gravité du bateau ;
- aider le grutier dans la manutention ;
- réaliser à l'aide d'un portique ou d'une remorque la mise à l'eau ou la mise à terre du bateau ;
- vérifier les étanchéités des organes fixes ou mobiles ;
- préparer les tins, épontilles et bers nécessaires aux calages ;
- caler le bateau dans ses lignes à l'aide d'un ber, d'épontilles ou béquilles, lignes de tins, bien positionné par rapport aux bateaux déjà sur le terre-plein ;
- caréner les œuvres vives sur une aire « propre » ;
- choisir un antifouling adapté ;
- appliquer un antifouling en respectant le mode opératoire du fabricant ;
- nettoyer, rénover les œuvres mortes d'un bateau ;
- vérifier l'armement de sécurité, le système d'amarrage et de mouillage ;
- réaliser l'entretien courant du moteur : vidange, remplacement de bougies, remplacement de la turbine de pompe à eau, hivernage / déshivernage d'un moteur ;
- mettre en route un moteur marin hors-bord ou in-bord et vérifier son fonctionnement ;
- éliminer les produits et déchets dangereux ou nocifs en respectant les procédures mises en place dans l'entreprise ;
- respecter les consignes de sécurité et porter les équipements de protection individuelle adaptés ;
- rendre compte par écrit ou oralement du travail réalisé et de toute anomalie constatée ;
- renseigner par écrit les fiches d'interventions, le carnet de suivi du bateau ;
- rédiger un bon de commande de pièces ou de sortie magasin ;
- organiser, ranger, nettoyer son poste de travail ;
- ranger les documentations exploitées.

Cette activité est réalisée le plus souvent seul, dans un chantier de maintenance de bateaux de plaisance, chez un vendeur de bateaux de plaisance, chez un loueur de bateaux (fluvial ou maritime) sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un chef de chantier.

Elle s'exerce au port, pour partie à flot et à terre sur l'aire de carénage, le terreplein du chantier ou l'atelier du chantier.

Le professionnel en marine de plaisance est responsable des bateaux, outils, outillages et équipements qui lui sont confiés.

Il est en relation avec le personnel du port, le personnel affecté à la manutention des bateaux, le personnel de l'entreprise : collègues, responsable d'atelier ainsi qu'avec des clients.

Il réalise ces interventions dans le strict respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement en vigueur tout en respectant l'intégrité du bateau.

Il porte les équipements de protection individuelle adaptés au travail qu'il réalise.

Pour la conduite des bateaux, véhicules et engins, il doit connaître le permis ou l'autorisation de conduite adaptée au type de véhicule (permis bateau, permis de conduire B, E, C, mention additionnelle 96) et

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	9/40

respecter les réglementations de conduite.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Division 240 : Règles de sécurité applicables à la navigation de plaisance en mer sur des embarcations de longueur inférieure ou égale à 24 mètres.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Manutentionner des bateaux de plaisance
Entretien des œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

Compétences transversales de l'activité type

Organiser, préparer une action
Mettre en œuvre des modes opératoires
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	10/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'activité consiste à installer et mettre en service dans des bateaux de plaisance des moteurs "hors-bord" ou "in-bord" ainsi que de poser des équipements de bord de type guindeau, propulseur d'étrave, circuit d'eau propre ou usée, appareils d'aides à la navigation ...

A partir d'une fiche de réparation, sur des bateaux à voiles ou à moteurs, le mécanicien réparateur doit :

- exploiter les documents et les notices techniques du constructeur du bateau et de l'équipementier ou motoriste ;
- définir l'emplacement du moteur et des servitudes : alimentation carburant, échappement, refroidissement ;
- repérer et préparer les éléments nécessaires à l'intervention (machines, outillages, matières d'œuvre) ;
- régler les machines et outillages (perceuse à colonne, outillage à main) ;
- installer la chaise hors-bord sur une coque composite ;
- embarquer et aligner le moteur in-bord ou pose le moteur hors-bord ;
- réaliser les principaux branchements et raccordements du moteur ;
- réaliser les opérations de mise en service (différents niveaux, contrôle du fonctionnement des alarmes) ;
- définir et installer un type d'hélice (parfois à l'aide d'un spécialiste) ;
- vérifier le fonctionnement éventuellement par un essai en mer (hélice, réglage du trim, contrôle de l'étanchéité) ;
- installer et vérifier le fonctionnement de l'ensemble des commandes à distance (gaz, inverseur de marche, gouvernail, stabilisateurs) mécaniques, électriques et hydraulique ;
- installer des appareils de bord (pompe, guindeau, appareils d'aide à la navigation) ;
- vérifier et dépanner des circuits électriques de type : feux de navigation, essuie-glace, pompe de cale, pompe d'eau sous pression et d'évacuation, guindeau.

Il rend compte par écrit ou oralement de toute anomalie constatée.

Il renseigne par écrit les fiches d'interventions, le carnet de suivi du bateau.

Il rédige un bon de commande de pièces ou de sortie magasin.

Il organise, range, nettoie son poste de travail.

Il range les documentations exploitées.

Il donne au client les consignes de prise en main du moteur et des accessoires.

Le mécanicien réparateur travaille généralement seul sous la responsabilité du chef d'atelier.

Il installe, des moteurs hors-bord essence 2 temps ou 4 temps d'environ 2 à 350 CV et des motorisations in-bord essence ou diesel à 4 temps d'environ 8 à 600CV en ligne d'arbre, Z-drive, sail drive, IPS, ...

Cette activité est réalisée le plus souvent à terre, en atelier ou sur un terre-plein (bateau calé) en ce qui concerne l'installation d'une motorisation.

Pour la pose d'équipements complémentaires ou la pose d'un moteur Hors-bord de petite cylindrée, il peut être amené à travailler à flot.

Les interventions doivent être réalisées dans le respect des consignes de sécurité et de protection de l'environnement.

Le montage du moteur doit être conforme aux consignes "constructeur" et respecter l'intégrité du bateau. Le bateau doit pouvoir être prêt à livrer au client.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	11/40

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance

Compétences transversales de l'activité type

Organiser, préparer une action
Mettre en œuvre des modes opératoires
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	12/40

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'activité consiste à dépanner et réparer les différentes motorisations de marine de plaisance : les moteurs hors-bord, les moteurs in-bord et les transmissions, de façon à rétablir toutes leurs fonctionnalités.

A partir d'un ordre de réparation écrit ou verbal, sur des bateaux de plaisance à voiles ou à moteurs le mécanicien réparateur :

- exploite les documents et les notices techniques des moteurs et des transmissions ;
- prépare et organise son intervention : les outils, les outillages, les consommables, les pièces d'usure ;
- réalise les opérations d'entretien selon préconisations (vidange, graissage, changement de filtres, changement de joints, courroie de distribution, hivernage...);
- identifie une défaillance sur un moteur (manque de compression, fuites...);
- répare un moteur et procède aux essais et réglages ;
- identifie une défaillance sur un circuit : allumage, carburation, injection, refroidissement, échappement, charge ;
- répare un circuit défaillant ;
- diagnostique et répare un dysfonctionnement sur les commandes du moteur ;
- diagnostique (avec le responsable d'atelier) les composants défectueux d'une transmission ;
- démonte avec méthode la transmission et la nettoie ;
- remplace les composants défectueux d'une transmission, la remonte et teste son fonctionnement ;
- rend compte par écrit ou oralement de toute anomalie constatée.

Il renseigne par écrit les fiches d'interventions, le carnet de suivi du bateau.

Il rédige un bon de commande de pièces ou de sortie magasin.

Il organise, range, nettoie son poste de travail.

Il range les documentations exploitées.

Le mécanicien réparateur travaille généralement seul sous la responsabilité du chef d'atelier.

Suivant le type de travaux à réaliser, il intervient sur un bateau à flot ou sur terre-plein ou en atelier sur le moteur déposé.

Pour les phases de diagnostic, il peut se faire aider par le responsable d'atelier ou le technicien du constructeur.

Il assure la maintenance des moteurs hors-bord essence 2 temps ou 4 temps d'environ 2 à 350 CV et des moteurs in-bord essence ou diesel 4 temps d'environ 8 à 600CV.

Il assure la maintenance des différents types de transmissions : embase de moteur « hors-bord », inverseur et ligne d'arbre, Z-drive, sail drive, IPS, ...

Il respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Il porte les équipements de protection individuelle adaptés et préserve l'intégrité du bateau.

Il intervient conformément aux modes opératoires et consignes du constructeur.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance

Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance

Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	13/40

Compétences transversales de l'activité type

Organiser, préparer une action

Mettre en œuvre des modes opératoires

Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	14/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Manutentionner des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de travail verbal ou écrit : déplacer, entreposer ou mettre à l'eau un bateau de plaisance à l'endroit indiqué en utilisant les moyens appropriés.

Respecter les règles de sécurité, les procédures d'utilisation des équipements de manutention et les autorisations de conduite.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel en marine de plaisance exerce cette compétence le plus souvent à l'extérieur dans l'enceinte d'un chantier naval ou d'une zone portuaire. Il travaille seul ou au sein d'une équipe, il peut être amené à assister les agents de port ou les conducteurs de grues ou autres engins. Il porte des équipements de protection individuelle. Il est responsable de sa propre sécurité, de celle des autres membres de l'équipe et de l'intégrité des équipements et bateaux qui lui sont confiés.

Critères de performance

Les règles de manutention en sécurité, de calage, de mise à l'eau et de sortie d'eau des bateaux de plaisance sont connues et appliquées.

Le bateau est manutentionné en sécurité, avec les équipements de manutention adéquats.

L'ensemble bateau, remorque et véhicule tracteur est prêt pour un transport routier : remorque réglée, bateau sanglé, ensemble routier conforme au code de la route.

Les réglementations et autorisations relatives à la conduite d'un ensemble bateau remorque sont connues (Caces, permis E, mention additionnelle 96) et appliquées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Manœuvrer le bateau sur le terre-plein, à l'aide d'un ber hydraulique et d'un véhicule adapté.

Disposer les sangles de levage au mieux du centre de gravité du bateau.

Aider le grutier dans la manœuvre.

Réaliser à l'aide d'un portique ou d'une remorque la mise à l'eau ou la mise au sec du bateau.

Caler un bateau de plaisance sur un ber hydraulique, sur une remorque de route.

Caler le bateau dans ses lignes à l'aide de bers, ½ ber, d'épontilles, de tins, de béquilles.

Positionner le bateau manutentionné sur le terreplein de telle sorte qu'il ne gêne pas la manutention des autres bateaux.

S'assurer du bon emplacement des bateaux en fonction des plannings de mises à l'eau et mises au sec.

Respecter les règles de sécurité, les procédures d'utilisation des équipements et les autorisations de conduite.

Prendre connaissance des marées et de la météo.

Prendre connaissance des demandes des clients et consulter le cas échéant la documentation technique spécifique du bateau.

Echanger avec le grutier pour l'aider efficacement.

Connaissance des notions de forces, poids, centre de gravité ainsi que les unités utilisées.

Connaissance de la structure des bateaux et des emplacements adéquats pour exercer des efforts.

Connaissance des différents équipements de manutention et d'élingage.

Connaissance de la législation pour la conduite avec remorque de route (réglementation du permis B, E, mention additionnelle 96).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	15/40

Connaissance de la conduite de chariot ou tracteurs (réglementation Caces).
Connaissance du calage des bateaux à l'aide de ber, 1/2 bers, tins, épontilles, béquilles, remorques, bers hydraulique.
Connaissance de l'amarrage des bateaux.
Connaissance de la répartition des charges sur les différents points d'appui.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	16/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Entretien les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de travail verbal ou écrit, caréner et protéger les œuvres vives (parties immergées) d'un bateau de plaisance pour leur rendre les performances de glisse d'origine.
Nettoyer et rénover les œuvres mortes (parties émergées).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce fréquemment à l'extérieur sur une aire de carénage, bateau sorti de l'eau et calé.

Le professionnel en marine de plaisance travaille en autonomie, souvent seul sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou chef d'atelier. Il respecte les règles d'hygiène de sécurité et de protection de l'environnement.

Il porte les équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masque, chaussures de sécurité, casque) adaptés aux travaux qu'il réalise.

Il délimite et confine l'aire de travail si nécessaire.

Critères de performance

Le choix des produits d'entretien (rénovateur, antifouling, ...) est adapté : au type de bateau et au programme de navigation, en quantité et conditionnement.

Les modalités de préparation des œuvres vives et mortes ainsi que les modalités d'application des produits de carénage et de rénovation sont connues et appliquées.

Les éventuels défauts sur les œuvres vives et les œuvres mortes sont identifiés.

Les critères d'un bateau propre et entretenu sont connus.

Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Préparer le bateau : fermer les vannes, enlever les différentes sondes et visser les bouchons.

Choisir un antifouling en fonction du programme de navigation, du matériau support et de la zone d'échouage.

Calculer la quantité d'antifouling nécessaire : proportion, surface, volume, utilisation de formules spécifiques.

Vérifier le jeu de la bague hydrolube et de la chaise d'arbre (remplacer la bague si nécessaire).

Vérifier le jeu du safran.

Nettoyer une carène avec un nettoyeur haute pression et un grattoir.

Poncer et polir si nécessaire la carène et poser une bande cache.

Appliquer un antifouling à la brosse et au rouleau.

Nettoyer les œuvres mortes.

Coller une bande décorative "stickage" sur une coque.

Changer les anodes.

Appliquer les règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Porter les équipements de protection individuelle adaptés.

Réparer une rayure ou un éclat de gel coat.

Repérer, identifier un phénomène d'osmose.

Changer une bague hydrolube.

Déchiffrer et appliquer les instructions et modes opératoires.

Prendre en compte les fiches produit.

S'assurer de la disponibilité des outils, outillages, consommables et de l'aire de carénage propre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	17/40

Rendre compte oralement de l'avancement de son travail à son responsable.
Décrire le travail réalisé au client.
Alerter oralement et par écrit le responsable du chantier en cas d'anomalies ou dysfonctionnements constatés et si besoin en informer le client.
Renseigner une fiche d'activité, un bon de sortie magasin, une fiche de travail pour facturation.
Compléter l'historique du bateau.

Connaissance du vocabulaire nautique : coque, appendices, pont, intérieur.
Connaissance en calcul des surfaces, des volumes et des proportions : la règle de trois.
Connaissance des différentes unités de surfaces et de volumes et des conversions.
Connaissance sur les produits d'entretien des coques et des ponts de bateaux de plaisance en matériau composite verre / en polyester.
Connaissance des phénomènes de corrosion : différents types, moyens de protection.
Connaissance des phénomènes d'osmose des bateaux : conditions d'apparition, traitement et prévention.
Connaissance des techniques et produits de réparation d'une rayure ou éclat de gel-coat.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	18/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Manœuvrer au port des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de travail verbal ou écrit, mettre en service après vérifications, un bateau motorisé et effectuer diverses manœuvres d'accostage, d'appareillage et d'amarrage dans le port.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au port, ou au mouillage. Il intervient seul ou à plusieurs : pour les grosses unités l'aide d'un collègue peut être nécessaire. Il ne peut manœuvrer les bateaux qu'en fonction des permis qu'il détient.

Critères de performance

Les différentes manœuvres et les règles de sécurité, de navigation, sans dégrader les autres bateaux et équipements du port, sont connues et appliquées.

Les règles et modes d'amarrage d'un bateau de plaisance ainsi que les principaux nœuds sont connus et maîtrisés.

L'utilisation de l'annuaire des marées est maîtrisée.

Les vérifications avant de manœuvrer un bateau au moteur en toute sécurité sont connues et appliquées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Préparer le bateau pour la manœuvre : matériel d'amarrage et de protection du bateau (pare-battages, amarres...), moteur (contrôler le niveau d'eau, d'huile, de carburant, ouvrir la vanne d'eau de refroidissement, fermer le coupe-circuit, ...).

S'assurer auprès de la capitainerie ou de son employeur des conditions météo.

Mettre en route le moteur et s'assurer que son fonctionnement est normal.

Amarrer un bateau.

Réaliser des opérations de matelotage : nœud de chaise, nœud de cabestan, nœud en huit, réaliser un tour mort et deux demi-clés, tourner une chaîne sur une bitte, tourner une amarre sur un taquet, lover un cordage.

Manœuvrer un bateau de plaisance (marche avant, arrière, accostage, appareillage, ...).

Se renseigner, identifier l'emplacement précis que doit occuper le bateau.

Etre en possession des clés et consignes particulières.

Organiser chronologiquement le déroulement et l'enchaînement des opérations.

Prendre en compte si besoin les horaires des marées.

Anticiper les situations dangereuses.

Entretenir avec le personnel portuaire des relations de travail professionnelles.

Connaissance des usages et du règlement de port dans lequel il intervient.

Connaissance des différents types d'amarrage.

Connaissance du calcul des marées.

Connaissance des règles de navigation et de sécurité en vigueur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	19/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de travail oral ou écrit, réaliser des vidanges (moteur, transmission), le remplacement de composants (filtres, anodes, bougies, liquide de refroidissement), l'hivernage, le déshivernage, la mise en route et la vérification du fonctionnement des motorisations hors-bord et in-bord. Former les clients à la prise en main des motorisations marines.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est réalisée le plus souvent seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou de chantier.

Elle s'exerce généralement bateau à flot ou bateau calé à terre (en extérieur sur terre-plein, ou dans un atelier).

Critères de performance

Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées.

Les différentes opérations d'entretien courant des moteurs marins sont connues ainsi que les procédures d'intervention.

Les consommables et pièces de rechange choisies sont adaptées et conforme aux notices constructeurs.

L'intervention d'entretien est conforme aux spécifications du constructeur, les modes opératoires sont suivis, des outils, outillages adaptés sont utilisés, le moteur est fonctionnel, le reste du bateau n'est pas dégradé.

La fiche de réparation est renseignée, et les éventuelles explications données au client sont claires, exactes et complètes.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mettre en service un moteur "hors-bord" ou "in-bord".

Vérifier et contrôler le fonctionnement d'une motorisation marine hors-bord et in-bord : mesurer des paramètres moteur.

Réaliser des serrages contrôlés (clé dynamométrique).

Utiliser, exploiter la documentation technique du constructeur pour définir les opérations d'entretien à réaliser.

Choisir des consommables conforme aux prescriptions du constructeur et à la logique d'approvisionnement du chantier.

Vidanger un moteur ou une transmission par gravité ou à l'aide d'une pompe : remplacer le filtre, le ou les joints, l'huile.

Éliminer les consommables usagés en respectant les règles de protection de l'environnement.

Contrôler, vérifier, remplacer le liquide de refroidissement d'un moteur thermique.

Contrôler, vérifier, remplacer des anodes moteurs, de transmission (ligne d'arbre, embase).

Vérifier le fonctionnement et lubrifier les commandes d'un moteur marin.

Rincer à l'eau douce le circuit de refroidissement d'un moteur marin.

Hiverner, déshiverner un moteur marin.

Contrôler et entretenir une batterie.

Réaliser un bon de sortie magasin.

Réaliser un essai en mer avec un client.

Renseigner l'ordre de travail et le carnet d'entretien du bateau.

Préparer l'outillage, la matière d'œuvre nécessaires et le mode opératoire de l'intervention.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	21/40

Prendre en compte les facteurs extérieurs (horaires de marée, place au ponton, date prévisionnelle de livraison du bateau).

Réceptionner les bateaux à hiverner ou à entretenir et établir avec le client la fiche de réparation.

Expliquer à un client les travaux à faire ou déjà réalisés.

Remplir la fiche de travail pour facturation.

Alerter le responsable du chantier en cas d'anomalies ou dysfonctionnements constatés et si besoin informer le client.

Montrer au client comment prendre en main son moteur ou bateau.

Rendre compte oralement de l'avancement des travaux à sa hiérarchie et aux autres agents dans le cas d'un travail en équipe.

Connaissance de la technologie des moteurs marins in-bord et hors-bord.

Connaissance des transmissions marines (ligne d'arbre, embase de hors-bord, sail drive, Z drive, ...

Connaissance de ce qu'est une force, un couple.

Connaissance des documents constructeurs : tableau de maintenance.

Connaissance des différents types de graisses et lubrifiants moteurs.

Connaissance des opérations d'entretien courant des moteurs marins

Connaissance des conditions de stockage et d'élimination des consommables usagés, règles de protection de l'environnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	22/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de travail verbal ou écrit, installer, raccorder des équipements électriques de type guindeau, feux, pompe de cale ; des équipements hydrauliques de type direction, flaps ; des équipements de confort à bord de type : eau sous pression, réservoirs à eaux noires, en respectant les recommandations fournisseurs et les règles de sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est réalisée le plus souvent seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou d'un chef d'équipe.

Elle s'exerce généralement bateau à flot ou bateau calé à terre (en extérieur sur terre-plein, ou dans un atelier).

Critères de performance

Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées.

Les différents circuits de confort (eau, gaz, électricité) et équipements de bord, sont connus, leurs conditions de pose et de maintenance sont connus et mis en œuvre.

Les équipements ou circuits installés, ou réparés, ou remplacés sont fonctionnels, dans le respect des normes de sécurité, de la réglementation et des modes opératoires ; l'étanchéité est assurée et le reste du bateau n'est pas dégradé.

Les outils, outillages utilisés sont adaptés et le poste de travail est propre et rangé.

Les grandeurs électriques et les calculs de base en électricité sont maîtrisés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Exploiter un schéma d'équipement de bord.

Exploiter les schémas et les plans d'implantation des éléments du bateau.

Identifier, repérer physiquement les différents circuits et passages à bord.

Installer un circuit direct : éclairage, feux de navigation...

Installer un circuit avec relais : guindeau, pompe de cale, eau sous pression...

Réaliser des mesures de courant et de tension sur un bateau de plaisance.

Calculer une section de câble.

Faire le bilan électrique d'un bateau de plaisance.

Installer des équipements de gestion de l'énergie électrique : coupleurs, alternateurs, parcs à batteries.

Installer un circuit en 220V avec chargeur de quai.

Suivre les modes opératoires d'installation des équipements et les recommandations constructeurs.

Installer un système hydraulique manuel (direction), un système électrohydraulique (flaps, relevage, passerelle).

Repérer et préparer les éléments nécessaires à l'intervention (machines, outillages, matières d'œuvre).

Repérer les contraintes de l'installation (renforts supplémentaires, ouverture d'un contre-moulage, installer une trappe, ...).

Rédiger une fiche de travail, un bon de commande de pièces, réaliser un devis.

Echanger avec le plaisancier pour recueillir ses souhaits.

Echanger avec son responsable ou un tiers (chantier, équipementier) pour affiner l'implantation et le passage des circuits.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	23/40

Connaissance des bases de l'électricité : circuit électrique, tension, courant, résistance, lois d'Ohm, puissance.
Connaissance sur la protection des circuits et des personnes : danger du courant électrique.
Connaissance des appareils de mesures électriques : description et utilisation.
Connaissance des différents circuits électriques : direct, avec relais.
Connaissance des différents équipements de bord : électriques, hydrauliques, pompe à eau, WC électriques, cuves à eaux noires, groupe froid....
Connaissance de la réglementation en vigueur.
Connaissance des règles d'utilisation, de stockage et d'élimination des produits dangereux ou toxiques.
Connaissance de l'impact du rejet de produits dangereux ou toxiques sur l'environnement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	24/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fonction à assurer ou d'un plan, réaliser des pièces et ou des usinages sur des pièces métalliques ou en matériaux composites pour les assembler.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul sur un bateau en atelier, sur parc ou à l'eau.

Elle nécessite l'utilisation d'outils, d'outillages et de machines spécifiques aux opérations d'usinage manuel.

Le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement est essentiel.

Critères de performance

Les règles de sécurité et de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées.

Les différents matériaux utilisés en marine de plaisance ainsi que leurs compatibilités sont connus.

Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés, le poste de travail est propre et rangé.

Les procédures d'utilisation des machines et de l'outillage électroportatif sont connues et respectées.

La pièce fabriquée ou réparée ou adaptée est fonctionnelle.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier la matière d'une pièce.

Réaliser le schéma ou plan d'une pièce en vue de sa fabrication.

Réaliser des opérations simples de traçage, sciage, pliage, limage, pointage, perçage taraudage, filetage et meulage en respectant les règles de sécurité.

Réaliser des mesures dimensionnelles et géométriques (réglet, pied à coulisse, équerre).

Contrôler la fonctionnalité de la pièce réalisée et la retoucher si nécessaire.

Mettre en service un chalumeau oxyacétylénique : chauffer pour dégripper ou cintrer.

Ranger et nettoyer le poste de travail.

Trier et stocker les déchets et consommables usagés.

Réaliser un mode opératoire de fabrication d'une pièce de type équerre ou support.

Préparer la matière d'œuvre et les outils, outillages, machines nécessaires et vérifier leur disponibilité.

Informier et rendre compte de son travail à son responsable hiérarchique.

Renseigner les fiches d'intervention.

Alerter en cas de défaut constaté.

Connaissance en normalisation industrielle : lecture du plan de définition, vocabulaire.

Connaissance en métrologie et contrôle : dimensionnel, géométrique, état de surface.

Connaissance en mesurage : fonction, utilisation d'instruments de mesure (réglet, pied à coulisse, trusquin, équerre).

Connaissance de base en usinage à main : traçage, sciage, limage, pointage, perçage, taraudage, filetage, meulage : description et fonction des outils et machines, calculs de vitesses de rotation, règles de sécurité.

Connaissance spécifiques pour l'ablocage et l'usinage de pièces minces : métalliques, composites.

Connaissance des principaux matériaux utilisés dans le nautisme : propriétés, utilisation, usinabilité.

Notion de débit de matériaux.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	25/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'une fiche de réparation, installer et mettre en service des moteurs "hors-bords" 2 ou 4 temps d'environ 2 à 350 CV ou "in-bord" essence ou diesel jusqu'à environ 600CV dans des bateaux de plaisance à voile ou à moteur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette activité est réalisée dans un bateau de plaisance le plus souvent à terre, en atelier ou sur un terre-plein (bateau calé) soit pour la motorisation d'un bateau en construction soit pour la remotorisation d'un bateau déjà construit.

Pour un moteur hors-bord de petite cylindrée, une remotorisation ou la pose d'équipements complémentaires, le mécanicien réparateur peut être amené à travailler à flot.

Il travaille généralement seul mais peut être amené à travailler en équipe pour la manutention et l'installation des moteurs.

Il est amené à travailler dans des positions inconfortables, en hauteur, à porter des charges lourdes et encombrantes.

Critères de performance

Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées

Les différents types de motorisations marines sont connus.

Les instructions et procédures d'installation des motorisations hors-bord et in-bord sont connues et appliquées, les outils et outillages adaptés sont connus et utilisés, la réglementation est respectée, le moteur est fonctionnel et l'intervention n'a pas dégradé le bateau.

Les modes opératoires de première mise en service sont connus et suivis.

Le poste de travail est propre et rangé.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Définir les éventuelles modifications à réaliser sur le bâti, le tableau arrière.

Exploiter, utiliser des plans et gabarits de montage.

Définir l'emplacement des passes coque et des vannes destinées au refroidissement, à l'échappement.

Effectuer les différents réglages de mise en service (inclinaison, alignement, système d'étanchéité, hélice, ralenti...).

Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle.

Installer la chaise hors-bord sur une coque composite.

Aligner le moteur in-bord (essence ou diesel), poser le moteur hors-bord.

Réaliser les principaux branchements de raccords du moteur : alimentation carburant, refroidissement, alimentation électrique, ventilation de la cale moteur.

Installer l'ensemble des commandes mécaniques, hydrauliques, électriques.

Réaliser les opérations de mise en service (différents niveaux, contrôle du fonctionnement des alarmes).

Choisir et installer un type d'hélice (parfois à l'aide d'un spécialiste).

Vérifier le fonctionnement éventuellement par un essai en mer (Hélice, réglage du trim, contrôle de l'étanchéité).

Vérifier le fonctionnement de l'ensemble des commandes à distance (gaz, inverseur de marche, gouvernail, stabilisateurs) mécaniques, électriques et hydrauliques.

Poser des appareils de servitude.

Elinguer et manutentionner un moteur marin à l'aide d'une grue d'atelier ou d'un portique pour l'embarquer ou le débarquer.

Utiliser en sécurité les outils et outillages.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	27/40

Rédiger une fiche de travail, un bon de commande de pièces, réaliser un devis.

Repérer et préparer les éléments nécessaires à l'intervention (machines, outillages, matières d'œuvre).

Expliquer au client les procédures de mise en route et d'arrêt du moteur.

Echanger avec un fournisseur ou un constructeur de moteur pour résoudre un problème technique.

Rendre compte de son travail oralement ou par écrit au responsable de l'atelier, au client.

Connaissance de l'installation des moteurs in-bord.

Connaissance de l'installation des moteurs hors-bords.

Connaissance de l'installation des différents systèmes de transmission.

Connaissance de l'installation des commandes à distance et des tableaux de bord.

Connaissance des usages et du règlement du port dans lequel il intervient.

Connaissance de la réglementation en vigueur.

Connaissance de l'ensemble des règles de sécurité pour les personnes et les biens.

Connaissance des paramètres à mesurer pour réaliser les essais en mer.

Connaissance des règles d'utilisation en sécurité des outils et outillages.

Connaissance des règles d'utilisation, de stockage et d'élimination des produits dangereux ou toxiques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	28/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de travail verbal ou écrit, vérifier les circuits et les pièces des motorisations marine in-bord essence ou diesel jusqu'à environ 600CV et des moteurs hors-bord 2 ou 4 temps jusqu'à environ 350 CV dans des bateaux de plaisance à voile ou à moteur.

A partir d'une fiche de réparation, identifier et entretenir les équipements hydrauliques des motorisations ou de servitude dans des bateaux de plaisance à voile ou à moteur.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette activité est réalisée le plus souvent seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou de chantier.

Elle s'exerce généralement bateau à flot ou bateau calé à terre (en extérieur sur terre-plein, ou dans un atelier) ou moteur déposé en atelier.

Elle nécessite l'utilisation d'outils, d'outillages spécifiques aux opérations de démontage, de nettoyage, de mesurage.

Elle peut nécessiter de travailler dans des conditions particulières : espace réduit, positions inconfortables, en hauteur, port de charges lourdes et encombrantes.

Critères de performance

Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées, y compris les règles d'intervention sur les circuits hydrauliques.

Les pièces mécaniques et hydrauliques constitutives d'une motorisation marine, sont connues.

Les mesures réalisées sur les pièces permettent d'identifier celles défectueuses.

Les instructions et procédures de remplacement des pièces mécaniques et hydrauliques ainsi que les outils et outillages adaptés sont connus et utilisés, le moteur est fonctionnel et l'intervention n'a pas dégradé le bateau.

Le poste de travail est propre et rangé.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier, vérifier et contrôler la conformité des circuits et des pièces qui composent un moteur marin in-bord et hors-bord.

Réaliser des serrages contrôlés (clé dynamométrique).

Utiliser, exploiter la documentation technique du constructeur pour définir les tolérances de conformités.

Démonter avec méthode une motorisation marine in-bord et hors-bord.

Utiliser des outils spécifiques : extracteurs, presse, décolleur, ...

Mesurer des jeux, des dimensions.

Remplacer des composants de type roulements, joints.

Remonter une motorisation marine in-bord et hors-bord.

Tester le fonctionnement du moteur.

Intervenir sur un circuit hydraulique : remplacer l'huile hydraulique, purger un système, remplacer des joints et des composants.

Préparer son intervention : matière d'œuvre, outillage nécessaire, procédure, ...

Prendre en charge et identifier le moteur monté sur une embarcation ou déposé.

Organiser, ranger, nettoyer son poste de travail.

Ranger les documentations exploitées.

Mettre en œuvre une méthodologie de démontage, remontage.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	29/40

Rendre compte oralement et par écrit à son responsable hiérarchique du travail réalisé, et l'alerter en cas d'anomalies constatées.

Expliquer à un client les anomalies rencontrées et les travaux à réaliser.

Renseigner l'ordre de travail et le carnet d'entretien du bateau.

Rédiger un bon de commande de pièces, réaliser un devis.

Echanger avec les collègues de l'atelier ou du chantier sur les travaux en cours notamment les problèmes spécifiques.

Echanger à distance avec le SAV.

Echanger oralement ou à partir de documents constructeur avec le magasinier pour obtenir les pièces adéquates.

Connaissance du fonctionnement d'un moteur thermique : 2 temps et 4 temps.

Connaissance de la technologie des moteurs et transmissions marines in-bord.

Connaissance des circuits et des pièces qui composent les moteurs in-bord.

Connaissance des circuits et des pièces qui composent les différents systèmes de transmission.

Connaissance de la technologie des moteurs et transmissions marines hors-bord.

Connaissance des circuits et des pièces qui composent les moteurs hors-bords.

Connaissance des documents constructeurs

Connaissance des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Connaissance des paramètres à mesurer et des outils de mesure : réglet, pied à coulisse, jeu de cales, comparateur, micromètre.

Connaissance des règles d'utilisation en sécurité des outils et outillages.

Connaissance des équipements hydrauliques associés aux motorisations marines : identification des composants et des circuits, caractéristique des huiles hydrauliques, procédures d'intervention.

Connaissances des différents guidages en rotation : paliers, roulements et des modalités de remplacement.

Connaissance des éléments d'étanchéité statique et dynamique, et des modalités de remplacement.

Connaissance des fluides et lubrifiants présents dans un moteur thermique et des modalités de remplacement.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	30/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de travail oral ou écrit, identifier la cause de la panne et procéder à la remise en état du moteur "hors-bord".

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette activité est réalisée le plus souvent seul, sous la responsabilité d'un chef d'atelier ou de chantier. Elle s'exerce généralement bateau à flot, bateau calé à terre (en extérieur sur terre-plein, ou dans un atelier) ou en atelier sur un moteur déposé.

Elle peut nécessiter de travailler dans des conditions particulières : espace réduit, positions inconfortables, en hauteur, port de charges lourdes et encombrantes.

Elle demande d'exploiter les documents du constructeur.

En saison, elle peut nécessiter de travailler le week-end ou sur une forte amplitude journalière.

Critères de performance

Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées

Les caractéristiques et spécificités des moteurs hors-bord sont connues.

La méthodologie de recherche de panne est efficace, l'origine de la panne ou du défaut est identifiée.

Les instructions et procédures de réparation du moteur hors-bord ainsi que les outils et outillages adaptés sont connus et utilisés, le moteur est fonctionnel et l'intervention n'a pas dégradé le bateau.

Le poste de travail est propre et rangé.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Rédiger une fiche de travail, un bon de commande.

Exploiter une documentation de constructeur.

Mettre en œuvre une méthodologie de recherche de panne efficace.

Réaliser des tests, des mesures sur un moteur pour identifier la ou les causes du dysfonctionnement d'un moteur "hors-bord".

Utiliser les outils informatiques (consoles, ordinateurs) et les logiciels constructeurs comme assistance au diagnostic.

Remettre en état les différents organes du moteur.

Contrôler le fonctionnement du moteur "hors-bord".

Réaliser la mise au point du moteur "hors-bord".

Utiliser en sécurité les outils et outillages.

Préparer son intervention : matière d'œuvre, outillage nécessaire, procédure, ...

Prendre en charge et identifier le moteur monté sur une embarcation ou déposé.

Organiser, ranger, nettoyer son poste de travail.

Ranger les documentations exploitées.

Mettre en œuvre une méthodologie de diagnostic et de dépannage.

Echanger avec le client de manière à recueillir des informations sur le défaut pour diagnostiquer une panne.

Rendre compte oralement et par écrit à son responsable hiérarchique du travail réalisé, et l'alerter en cas d'anomalies constatées.

Renseigner la fiche de travail (travail réalisé, temps passé, pièces changées).

Echanger avec les collègues de l'atelier ou du chantier sur les travaux en cours notamment les problèmes spécifiques.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	31/40

Echanger à distance avec le SAV.

Echanger oralement ou à partir de documents constructeur avec le magasinier pour obtenir les pièces adéquates.

Etablir avec le client l'ordre de travail, rendre compte des travaux réalisés et donner si besoin des consignes et conseils d'entretien et d'utilisation du moteur.

Connaissance des règles d'utilisation en sécurité des outils et outillages.

Connaissance des règles d'utilisation, de stockage et d'élimination des produits dangereux ou toxiques.

Connaissance du fonctionnement des moteurs "hors-bords" essence 2 temps et 4 temps et leurs différents circuits.

Connaissance des procédures générales de mise au point et réglage des moteurs "hors-bords".

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	32/40

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un ordre de travail oral ou écrit, identifier la cause de la panne et procéder à la remise en état du moteur "in-bord".

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le mécanicien réparateur dépanne le moteur "in-bord" dans un bateau de plaisance à flot ou sur parc ou en atelier sur un moteur déposé.

Il travaille généralement seul sous la responsabilité du responsable d'atelier. Il exploite les documents du constructeur.

En saison, il peut être amené à travailler le week-end ou sur une forte amplitude journalière.

Critères de performance

Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées

Les caractéristiques et spécificités des moteurs in-bord sont connues.

La méthodologie de recherche de panne est efficace, l'origine de la panne ou du défaut est identifiée.

Les instructions et procédures de réparation du moteur in-bord ainsi que les outils et outillages adaptés sont connus et utilisés, le moteur est fonctionnel et l'intervention n'a pas dégradé le bateau.

Le poste de travail est propre et rangé.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Rédiger une fiche de travail, un devis, un bon de commande.

Exploiter une documentation de constructeur.

Mettre en œuvre une méthodologie de recherche de panne efficace

Réaliser des tests, des mesures sur un moteur pour identifier la ou les causes du dysfonctionnement d'un moteur in-bord.

Utiliser les outils informatiques (consoles, ordinateurs) et les logiciels constructeurs comme assistance au diagnostic.

Remettre en état les différents organes du moteur.

Contrôler le fonctionnement du moteur in-bord.

Réaliser la mise au point du moteur in-bord.

Utiliser en sécurité les outils et outillages.

Préparer son intervention : matière d'œuvre, outillage nécessaire, procédure, ...

Prendre en charge et identifier le moteur monté sur une embarcation ou déposé.

Organiser, ranger, nettoyer son poste de travail.

Ranger les documentations exploitées.

Mettre en œuvre une méthodologie de diagnostic et de dépannage.

Echanger avec le client de manière à recueillir des informations sur le défaut pour diagnostiquer une panne.

Rendre compte oralement et par écrit à son responsable hiérarchique du travail réalisé, et l'alerter en cas d'anomalies constatées.

Renseigner la fiche de travail (travail réalisé, temps passé, pièces changées).

Echanger avec les collègues de l'atelier ou du chantier sur les travaux en cours notamment les problèmes spécifiques.

Echanger à distance avec le SAV.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	33/40

Echanger oralement ou à partir de documents constructeur avec le magasinier pour obtenir les pièces adéquates.

Etablir avec le client l'ordre de travail, rendre compte des travaux réalisés et donner si besoin des consignes et conseils d'entretien et d'utilisation du moteur.

Connaissance des règles d'utilisation en sécurité des outils et outillages.

Connaissance des règles d'utilisation, de stockage et d'élimination des produits dangereux ou toxiques.

Connaissance du fonctionnement des moteurs in-bord essence et diesel et de leurs différents circuits.

Connaissance des procédures générales de mise au point et réglage des moteurs in-bord.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	34/40

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Organiser, préparer une action

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le mécanicien réparateur en marine de plaisance prépare et organise ses différentes interventions. Il exploite les documents et notices des constructeurs de manière à prévoir les outils, outillages, consommables indispensables pour l'intervention : par exemple pour une vidange il prépare le filtre à huile, l'huile (type et quantité), les différents joints, le bac de récupération de l'huile usagée, la pompe de vidange,...

Dans le cas de démontage d'éléments mécaniques : il repère l'ordre de démontage, le sens des pièces, il prend des mesures et les notes afin de faciliter le remontage.

Sur un parc de plusieurs bateaux, en fonction des interventions à réaliser, de la disponibilité des pièces et de la date de livraison au client, il planifie son travail et alerte en cas de problèmes.

Critères de performance

Les outils, outillages, consommables prévus sont adaptés et suffisants.

Les notes prises lors du démontage d'un mécanisme permettent un remontage aisé sans ambiguïté.

Le temps imparti pour l'intervention est respecté.

Le planning réalisé permet de livrer les bateaux aux clients dans les délais ou d'alerter le responsable d'atelier ou le client en cas de problème.

Mettre en œuvre des modes opératoires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le mécanicien réparateur en marine de plaisance exploite des notices et des documents constructeurs pour identifier les modes opératoires adéquats. Il va ensuite les mettre en œuvre. Par exemple : procédure de remplacement de filtres, fluides, pièces. Il respecte la chronologie des opérations ainsi que les indications relatives aux outils, outillages, consommables à utiliser. Il respecte les indications techniques : couples de serrage, cotes, valeur de tarage...

Critères de performance

La chronologie des opérations a été respectée.

Les outils, outillages et consommables recommandés ont été utilisés.

Les indications techniques ont été respectées : couples de serrage, cotes, valeur de tarage...

L'équipement sur lequel a eu lieu l'intervention est fonctionnel.

Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le mécanicien réparateur en marine de plaisance possède les savoirs et savoirs faire pour utiliser de manière efficace et en sécurité :

- des outils et outillages pour travailler les métaux : perceuse, touret à meuler, scies, limes, ...
- des outils et outillages spécifiques : presse, extracteurs, clé dynamométrique, pompe de tarage d'injecteurs,...
- des équipements de manutention et d'entreposage de bateaux : tracteur, ber, épontilles, ...
- des outils et outillages électriques : pinces à dénuder, fer à souder,...

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	35/40

Critères de performance

Les outils, outillages et équipements sont utilisés de manière adaptée et en sécurité.
Les équipements et les outillages manipulés sont préservés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	36/40

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	37/40

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
MRMP	REAC	TP-00206	09	27/11/2020	27/11/2020	38/40

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien réparateur en marine de plaisance

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	1/36

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Mécanicien réparateur en marine de plaisance

Sigle du titre professionnel : MRMP

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 252r - Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers-

Code(s) ROME : I1605

Formacode : 23602

Date de l'arrêté : 13/11/2020

Date de parution au JO de l'arrêté : 21/11/2020

Date d'effet de l'arrêté : 27/12/2020

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	3/36

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	4/36

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MRMP

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Manutentionner des bateaux de plaisance Manœuvrer au port des bateaux de plaisance Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance	06 h 15 min	La mise en situation professionnelle comprend 5 parties indépendantes : Partie 1 "installation d'un équipement de bord" (durée 03 h 30 min) Phase 1 (durée 03 h 20 min) : en présence d'un surveillant d'épreuve, le candidat installe un équipement de bord sur une coque, portion de coque ou maquette. Phase 2 (durée 00 h 10 min) : en présence du jury, le candidat lui présente son permis bateau, puis il lui présente son travail réalisé précédemment sur la coque, portion de coque ou maquette. Partie 2 "préparation d'un transport" (durée 00 h 30 min) En présence du jury, le candidat prépare un ensemble véhicule, remorque et bateau en vue d'un transport routier. Partie 3 "contrôle de pièces" (durée 00 h 15 min) En présence du jury, le candidat réalise des mesures et des contrôles sur des pièces de moteur : micromètre intérieur, extérieur, pied à coulisse, ... Partie 4 "réparation in-bord" (durée 01 h 00 min) En présence du jury, le candidat répare un moteur "in-bord". Partie 5 "réparation hors-bord" (durée 01 h 00 min) En présence du jury, le candidat répare un moteur "hors-bord".
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Manutentionner des bateaux de plaisance Entretenir les œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance Manœuvrer au port des bateaux de plaisance Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance	00 h 45 min	Un questionnaire professionnel complète la mise en situation professionnelle, il évalue les connaissances liées aux compétences. Il se déroule : <ul style="list-style-type: none"> de manière collective (plusieurs candidats dans la même pièce)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	5/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance		sous la surveillance d'un surveillant <ul style="list-style-type: none"> avant la mise en situation professionnelle.
<ul style="list-style-type: none"> Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		07 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	6/36

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance					
Manutentionner des bateaux de plaisance	<p>Les règles de manutention en sécurité, de calage, de mise à l'eau et de sortie d'eau des bateaux de plaisance sont connues et appliquées.</p> <p>Le bateau est manutentionné en sécurité, avec les équipements de manutention adéquats.</p> <p>L'ensemble bateau, remorque et véhicule tracteur est prêt pour un transport routier : remorque réglée, bateau sanglé, ensemble routier conforme au code de la route.</p> <p>Les réglementations et autorisations relatives à la conduite d'un ensemble bateau remorque sont connues (Caces, permis E, mention additionnelle 96) et appliquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien des œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance	<p>Le choix des produits d'entretien (rénovateur, antifouling, ...) est adapté : au type de bateau et au programme de navigation, en quantité et conditionnement.</p> <p>Les modalités de préparation des œuvres vives et mortes ainsi que les modalités d'application des produits de carénage et de rénovation sont connues et appliquées.</p> <p>Les critères d'un bateau propre et entretenu sont connus.</p> <p>Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manœuvrer au port des bateaux de plaisance	<p>Les différentes manœuvres et les règles de sécurité, de navigation, sans dégrader les autres bateaux et équipements du port, sont connues et appliquées.</p> <p>Les règles et modes d'amarrage d'un bateau de plaisance ainsi que les principaux nœuds sont connus et maîtrisés.</p> <p>L'utilisation de l'annuaire des marées est maîtrisée.</p> <p>Les vérifications avant de manœuvrer un bateau au moteur en toute sécurité sont connues et appliquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	7/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance	<p>Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées.</p> <p>Les différentes opérations d'entretien courant des moteurs marins sont connues ainsi que les procédures d'intervention.</p> <p>Les consommables et pièces de rechange choisies sont adaptées et conforme aux notices constructeurs.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance					
Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance	<p>Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées.</p> <p>Les différents circuits de confort (eau, gaz, électricité) et équipements de bord, sont connus, leurs conditions de pose et de maintenance sont connus et mis en œuvre.</p> <p>Les équipements ou circuits installés, ou réparés, ou remplacés sont fonctionnels, dans le respect des normes de sécurité, de la réglementation et des modes opératoires ; l'étanchéité est assurée et le reste du bateau n'est pas dégradé.</p> <p>Les outils, outillages utilisés sont adaptés et le poste de travail est propre et rangé.</p> <p>Les grandeurs électriques et les calculs de base en électricité sont maîtrisés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance	<p>Les règles de sécurité et de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées.</p> <p>Les différents matériaux utilisés en marine de plaisance ainsi que leurs compatibilités sont connus.</p> <p>Le travail est réalisé avec des outils, des outillages et des machines adaptés, le poste de travail est propre et rangé.</p> <p>Les procédures d'utilisation des machines et de l'outillage électroportatif sont connues et respectées.</p> <p>La pièce fabriquée ou réparée ou adaptée est fonctionnelle.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	8/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance	<p>Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées</p> <p>Les différents types de motorisations marines sont connus.</p> <p>Les instructions et procédures d'installation des motorisations hors-bord et in-bord sont connues et appliquées, les outils et outillages adaptés sont connus et utilisés, la réglementation est respectée, le moteur est fonctionnel et l'intervention n'a pas dégradé le bateau.</p> <p>Les modes opératoires de première mise en service sont connus et suivis.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance					
Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance	<p>Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées, y compris les règles d'intervention sur les circuits hydrauliques.</p> <p>Les pièces mécaniques et hydrauliques constitutives d'une motorisation marine, sont connues.</p> <p>Les mesures réalisées sur les pièces permettent d'identifier celles défectueuses.</p> <p>Les instructions et procédures de remplacement des pièces mécaniques et hydrauliques ainsi que les outils et outillages adaptés sont connus et utilisés, le moteur est fonctionnel et l'intervention n'a pas dégradé le bateau.</p> <p>Le poste de travail est propre et rangé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance	<p>Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées</p> <p>Les caractéristiques et spécificités des moteurs hors-bord sont connues.</p> <p>La méthodologie de recherche de panne est efficace, l'origine de la panne ou du défaut est identifiée.</p> <p>Les instructions et procédures de réparation du moteur hors-bord ainsi que les outils et outillages adaptés sont connus et utilisés, le moteur est fonctionnel et l'intervention n'a pas dégradé le bateau.</p> <p>Le poste de travail est propre et rangé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	9/36

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance	<p>Les règles de sécurité, de protection de l'environnement et des personnes sont connues et appliquées</p> <p>Les caractéristiques et spécificités des moteurs in-bord sont connues.</p> <p>La méthodologie de recherche de panne est efficace, l'origine de la panne ou du défaut est identifiée.</p> <p>Les instructions et procédures de réparation du moteur in-bord ainsi que les outils et outillages adaptés sont connus et utilisés, le moteur est fonctionnel et l'intervention n'a pas dégradé le bateau.</p> <p>Le poste de travail est propre et rangé.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>Obligations réglementaires le cas échéant :</p> <p>L'obtention du titre professionnel est soumise à la présentation du permis de conduire de bateau de plaisance dont l'option ou l'extension est définie à l'article 2 du Décret n°2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.</p> <p>A défaut de production de cette pièce lors de la session d'examen, le candidat dispose d'un délai de trois mois pour adresser cette pièce à l'Unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).</p> <p>En l'absence de la présentation du permis bateau, le candidat se verra délivrer un livret de certification professionnelle relatif aux blocs compétences ne nécessitant pas de manœuvre au port :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance ; • Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance. 					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	10/36

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Organiser, préparer une action	Entretien des œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance
	Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
	Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance
	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
	Manutenionner des bateaux de plaisance
	Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
	Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance
	Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance
	Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance
Mettre en œuvre des modes opératoires	Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
	Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
	Manutenionner des bateaux de plaisance
	Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
	Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance
	Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance
Manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements	Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance
	Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
	Manœuvrer au port des bateaux de plaisance
	Manutenionner des bateaux de plaisance
	Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance
	Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance
	Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MRMP

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 25 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	11/36

4.2. Protocole d'intervention du jury :

La présence du jury est indispensable :

- partie 1 « installation d'un équipement de bord» phase 2 pendant 00 h 10 min ;
- partie 2 « préparation d'un transport» pendant 00 h 30 min ;
- partie 3 « contrôle de pièces» pendant 00 h 15 min ;
- partie 4 "réparation in-bord" pendant 01 h 00 min ;
- partie 5 "réparation hors-bord" pendant 01 h 00 min.

Parties 2 et 3, un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de deux candidats simultanément (visibilité simultanée de ces deux candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail).

Parties 4 et 5, un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de quatre candidats simultanément (visibilité simultanée de ces quatre candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le responsable de session prévoit :

- un surveillant d'examen pour :
 - la première partie « installation d'un équipement de bord» phase 1, pendant 03 h 20 min,
 - le passage du questionnaire professionnel, pendant 00 h 45 min,
- un référent technique connaissant les équipements présents sur le plateau technique de certification, qui reste à disposition sur sollicitation du jury en cas de difficulté technique au cours de la mise en situation professionnelle. Le référent technique ne doit pas interagir avec les candidats.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	12/36



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien réparateur en marine de plaisance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	13/36

CCP

Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Manutentionner des bateaux de plaisance Entretien des œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance Manœuvrer au port des bateaux de plaisance Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance	04 h 00 min	En début de mise en situation professionnelle, le candidat présente son permis bateau au jury. La mise en situation professionnelle comporte 3 parties indépendantes : Partie 1 "manutention calage" (durée 01 h 00 min) Le candidat manutentionne et cale un bateau de plaisance. Partie 2 "entretien coque" (durée 02 h 00 min) Le candidat réalise une opération d'entretien d'une coque de bateau de plaisance. Partie 3 "entretien motorisation" (durée 01 h 00 min) Le candidat réalise une opération d'entretien courant d'une motorisation hors-bord ou in-bord.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Manutentionner des bateaux de plaisance Entretien des œuvres vives et les œuvres mortes des bateaux de plaisance Manœuvrer au port des bateaux de plaisance Réaliser l'entretien courant des moteurs des bateaux de plaisance	00 h 45 min	Un questionnaire professionnel évalue les connaissances liées aux compétences. Il se déroule : <ul style="list-style-type: none"> • de manière collective (plusieurs candidats dans la même pièce) sous la surveillance d'un surveillant ; • avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	15/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

L'obtention du bloc de compétences "Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance » est soumise à la présentation du permis de conduire de bateau de plaisance dont l'option ou l'extension est définie à l'article 2 du Décret n°2007-1167 du 2 août 2007 relatif au permis de conduire et à la formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur.

A défaut de production de cette pièce lors de la session d'examen, le candidat dispose d'un délai de trois mois pour adresser cette pièce à l'Unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

En l'absence de la présentation du permis bateau, le candidat n'obtiendra pas le bloc de compétences "Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance ».

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	16/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Dès le début de la mise en situation professionnelle, le jury demande au candidat de lui présenter son permis bateau.

Pour la partie 1 "manutention calage" et la partie 3 "entretien motorisation", un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de deux candidats simultanément (visibilité simultanée de ces deux candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail).

Pour la partie 2 "entretien coque", un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de six candidats simultanément (visibilité simultanée de ces six candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le responsable de session prévoit un surveillant d'examen pour le passage du questionnaire professionnel (durée 00 h 45 min).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	17/36

CCP

Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance	06 h 30 min	La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury et comprend 2 parties indépendantes : Partie 1 "installer un équipement de bord" (durée 03 h 30 min) Phase 1 (durée 03 h 20 min) : le candidat installe un équipement de bord sur une coque, portion de coque ou maquette. Phase 2 (durée : 00 h 10 min) : le candidat présente au jury l'équipement de bord installé. Partie 2 " installer un moteur marin" (durée 03 h 00 min) Installer un moteur hors-bord ou in-bord dans un bateau ou une maquette ou un support adapté. Le moteur hors-bord nécessitera un boulonnage et réglage sur le tableau arrière.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Installer des équipements de bord dans des bateaux de plaisance Installer des moteurs marins in-bord et hors-bord dans des bateaux de plaisance Réaliser des opérations d'usinage et d'ajustage en marine de plaisance	00 h 30 min	Un questionnaire professionnel évalue les connaissances liées aux compétences. Il se déroule : <ul style="list-style-type: none"> • de manière collective (plusieurs candidats dans la même pièce) sous la surveillance d'un surveillant ; • avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	19/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	20/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 06 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de quatre candidats simultanément (visibilité simultanée de ces quatre candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le responsable de session prévoit un surveillant d'examen pour le passage du questionnaire professionnel (durée 00 h 30 min).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	21/36

CCP

Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance	04 h 00 min	La mise en situation comporte 4 parties indépendantes : Partie 1 "remplacement de pièces" (durée 01 h 00 min) Le candidat remplace des pièces d'usure dans un système de transmission. Partie 2 "intervention circuit hydraulique" (durée 01 h 00 min) Le candidat intervient sur un circuit hydraulique simple. Partie 3 "réparation hors-bord" (durée 01 h 00 min) Le candidat répare un moteur "in-bord" en panne ou présentant un dysfonctionnement. Partie 4 "réparation in-bord" (durée 01 h 00 min) Le candidat répare un moteur "hors-bord" en panne ou présentant un dysfonctionnement.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Contrôler et remplacer les pièces mécaniques et hydrauliques d'une motorisation de bateau de plaisance Réparer les motorisations hors-bord des bateaux de plaisance Réparer les motorisations in-bord des bateaux de plaisance	00 h 30 min	Un questionnaire professionnel évalue les connaissances liées aux compétences. Il se déroule : <ul style="list-style-type: none"> • de manière collective (plusieurs candidats dans la même pièce) sous la surveillance d'un surveillant ; • avant la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	23/36

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	24/36

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle.

Un jury composé de deux membres observe et analyse au maximum la prestation de quatre candidats simultanément (visibilité simultanée de ces quatre candidats assurée par une proximité suffisante de leurs postes de travail).

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le responsable de session prévoit un surveillant d'examen pour le passage du questionnaire professionnel (durée 00 h 30 min).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	25/36

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Mécanicien réparateur en marine de plaisance

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Un atelier de maintenance et de réparation des motorisations marines équipé en alimentation électrique, d'alimentations en air comprimé, pour le fonctionnement des machines collectives et individuelles. Une zone dédiée à l'essai des moteurs hors-bord et in-bord équipée au moins d'un dispositif spécifique pour l'essai des moteurs hors-bord et au minimum d'un dispositif spécifique pour l'essai des moteur in-bord. Un terre-plein permettant la manutention et le calage des bateaux de plaisance.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Questionnaire professionnel	Une salle pour le passage du questionnaire professionnel.	La configuration du local sera telle qu'elle permette la libre circulation du surveillant et empêche toute communication entre les candidats.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	27/36

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Machines	1	Perceuse à colonne.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
	1	Touret à meuler.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
Outils / Outillages	1	Caisse à outil de mécanicien réparateur nautique.	1	Sans objet.
	1	Multimètre avec sonde DVA. Multimètre standards. Perceuse portatives. Scie sauteuse. Jeu de scies cloches. Lampe stroboscopique. Eclateur. Pince ampère métrique. Appareils de mesures (1 pied à coulisse, 1 comparateur, 1 jeu de cales, 1 peigne de filetage,...).	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
	1	Pince à sertir les cosses. Perceuse portative. Fer à souder d'électricien.	2	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
Équipements	1	Partie 1 de la mise en situation professionnelle :	1	Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	28/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		<ul style="list-style-type: none"> • un établi, • une coque portion de coque ou maquette (étrave), • un équipement de bord, • un tableau électrique. 		
	1	Partie 2 de la mise en situation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • un ensemble composé d'un véhicule tracteur, d'une remorque de route et d'un bateau (d'environ 4 à 7 mètres de longueur). 	1	Sans objet.
	1	Partie 3 de la mise en situation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • des instruments de mesure : pied à coulisse, micromètre intérieur et extérieur avec leur cale de réglage, jauge de profondeur ; • des pièces à mesurer : piston, chemise, arbre, alésage de carters, ... 	2	Les candidats utilisent alternativement la ressource durant la session.
	1	Partie 4 de la mise en situation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • un moteur in-bord (essence ou diesel) en état de marche ; • un jeu de composants hors service afin de pouvoir mettre le moteur en dysfonctionnement. 	1	Sans objet.
	1	Partie 5 de la mise en situation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • un moteur hors-bord essence en état de marche ; • un jeu de composants hors service afin de pouvoir mettre le moteur en dysfonctionnement. 	1	Sans objet.
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Lunettes de protection, gants, chaussures de sécurité, protections auditives, tenue ou « bleu » de travail.	1	Les EPI sont fournis par les candidats.
Matières d'œuvre	1	Carburants, joints divers, lubrifiants divers, étoupes, kits de réparation (par exemple : pompe à eau, carburateur, distribution), fournitures électrique (par exemple : fil, cosses, fusibles), ces matières d'œuvre seront en concordance avec les machines et le matériel du site.	1	La liste précise des éléments nécessaires à l'organisation de la session sera détaillée dans le DTE.
Documentations	1	Documentations relatives aux équipements utilisés, notices techniques, catalogue de pièces détachées, fiches produits des produits utilisés.	1	Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	29/36

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Autres	1	Produits de nettoyage, d'absorption, et d'essuyage.	1	Produits à prévoir en quantité suffisante en fonction du DTE organisateur et du nombre de candidats de la session.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	30/36

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Mécanicien réparateur en marine de plaisance est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Mécanicien réparateur en marine de plaisance Arrêté du 27/11/2017		Mécanicien réparateur en marine de plaisance Arrêté du 13/11/2020	
CCP	Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance	CCP	Réaliser la manutention et l'entretien courant des bateaux de plaisance
CCP	Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance	CCP	Installer des moteurs marins et des équipements de bord dans des bateaux de plaisance
CCP	Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance	CCP	Réaliser la maintenance des motorisations marines des bateaux de plaisance

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	31/36

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRMP	RE	TP-00206	09	21/11/2020	27/11/2020	33/36

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

